

ASSEMBLÉE NATIONALE

*Copie JP Lande  
SP Lafance  
M. Nany*

La députée de Maisonneuve

Québec, le 23 avril 1985.

Monsieur Jean-François Bertrand  
Ministre des Communications  
Edifice "G"  
3e étage (Tour)  
QUEBEC

SUJET: Jumelage médiatique  
Maisonneuve-Gennevilliers

Cher collègue,

Du 1er au 8 mars, j'ai passé une semaine dans les Hauts-de-Seine en France, plus précisément à Gennevilliers, en banlieue nord de Paris. J'étais accompagnée par une délégation de représentants d'organismes de Maisonneuve comme l'Association des marchands (SIDAC Ontario), le Centre culturel et sportif de l'est, la Maison des jeunes, la Puce Communautaire, etc). Mes responsabilités au niveau de l'Association des Parlementaires de langue française m'amènent depuis un moment à travailler avec monsieur Jacques Brunhes, Député des Hauts-de-Seine et élu Conseiller général aux dernières élections cantonales.

Depuis un an, nous préparons avec Gennevilliers, ville industrielle de 50,000 habitants, un projet de jumelage d'un type particulier, soit un jumelage médiatique. Ma circonscription électorale, qui correspond à peu de choses près au quartier Maisonneuve, sera ainsi jumelée avec la ville de Gennevilliers via un statut défini par le maire Jean Drapeau, appelé le "Pacte de l'amitié Gennevilliers-Maisonneuve", plutôt que via les modes conventionnels de ville à ville; Maisonneuve n'ayant plus depuis un bon moment le statut de ville autonome.

. . . /2

Hôtel du Parlement  
Bureau 326  
Québec (Québec)  
G1A 1A4  
(418) 643-5665

3987, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (Québec)  
H1W 2G7  
(514) 527-8986

Ce pacte de l'amitié a plusieurs volets dont tu pourras prendre connaissance dans le document ci-joint, intitulé: "Un pont de l'amitié...", préparé en décembre à Gennevilliers à la suite de leur venue à Montréal, en septembre 1984. Nous sommes présentement à créer une association sans but lucratif destinée à prendre en charge l'ensemble des actions envisagées.

Ce qui m'amène à t'intéresser à ce dossier, c'est son volet communication. Suite à des voyages et rencontres, les responsables de nos milieux respectifs ont convenu d'oeuvrer d'une manière plus spécifique au niveau des échanges en communication. C'est ainsi que Radio-Maisonneuve (CIBL) et Radio-Gennevilliers proposent d'échanger sur une base permanente des programmes, animateurs et producteurs, puis à coupler à l'occasion leurs émissions. Les "Nouvelles de l'Est" (Montréal) et la "Voix Populaire" (Gennevilliers) sont également disposées à partager des chroniques dans le but de mieux faire connaître nos régions respectives. Les responsables de chacun de ces deux médias devraient se rendre à Gennevilliers en juin pour mettre au point cet échange. En plus, un groupe d'étudiants du Cegep Maisonneuve, intervenants en vidéo, iront à Paris à l'été, dans le cadre du programme de l'Année internationale de la jeunesse, et seront hébergés à Gennevilliers. Ils réaliseront et présenteront respectivement à Gennevilliers et à Maisonneuve les organismes et les réalisations jeunesse. Quelques personnes parmi la quinzaine de représentants des Télévisions Communautaires du Québec seront également accueillies à Gennevilliers en juin, à l'occasion d'un stage organisé avec l'OFQJ.

Gennevilliers, qui est le site d'une importante préfiguration de télévision locale ce printemps 1984, reprendra l'antenne prochainement; il est fortement question depuis un bon moment, semble-t-il, de donner une place de choix aux programmes québécois. J'ai en effet compris qu'on désire d'une part introduire dans la programmation de Télé-cité à Gennevilliers une bonne quantité de programmes québécois et, avec l'aide de ton ministère, évaluer la réceptivité de ces programmes auprès du public français. Il est également question de faire quelques duplex vidéo en direct avec Montréal.

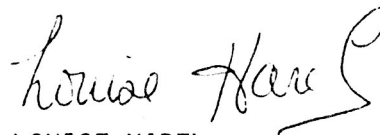
Le jour de mon départ, une conférence télématique via micro-ordinateurs a relié le Club Micro de Gennevilliers et la Puce Communautaire, organisme de mon comté, subventionné par notre collègue Yves Bérubé, dont les objectifs sont de favoriser l'accès et la formation des groupes populaires à la micro-informatique.

Je veux aussi t'informer que je me suis permise de demander la collaboration d'un professionnel de ton ministère que j'ai trouvé sur place, associé à des activités de communication. Monsieur Jean-Pierre Lamonde, dont j'ai beaucoup apprécié la disponibilité et l'efficacité, est en stage au Centre National d'Etudes des Télécommunications dans le cadre d'un programme d'échange de fonctionnaires entre la France et le Québec. Il travaille à l'occasion avec Gennevilliers sur le dossier de la télévision locale. Il a bien voulu, et je lui en suis très reconnaissante, accepter de nous aider, durant les mois qui lui restent en France, à enclencher ces projets d'échanges médiatiques.

Par la présente, je désire enfin solliciter l'aide financière de ton ministère pour permettre la mise en place d'une partie des activités de communication identifiées plus haut. Les rapports que nous entretenons et désirons poursuivre avec Gennevilliers sont pour nous un prolongement des actions entreprises dans notre milieu. L'organisme responsable de ces actions de coopération, "Pont de l'amitié Hochelaga-Maisonneuve", au soin de Murielle Pronovost, 1691, boulevard Pie IX, Montréal, formé par des représentants d'organismes du quartier, estime qu'une aide financière de \$5,000.00 lui serait des plus utiles pour assumer les dépenses d'opération inévitables pour la poursuite du projet. L'autre partie des revenus proviendra des organismes eux-mêmes et d'activités-bénéfices qu'ils organiseront.

Il m'a été agréable de te faire part de ces actions d'autant plus que les interventions du ministère que tu diriges sont largement connues des groupes que j'ai rencontrés là-bas. Je suis frappée aussi par l'intérêt et l'ouverture que l'on manifeste à l'égard du Québec.

Je te prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



ME LOUISE HAREL  
Députée de Maisonneuve

/ms